

MAIRIE DE PIEGUT



ALPES DE HAUTE PROVENCE

EXTRAIT COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du vendredi 18 janvier 2013

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Mme Monique OUVRIER-BUFFET, Maire.

Présents : 6 : Monique OUVRIER-BUFFET, Jean-Pierre BROCHIER, Serge THOME, Maurice MAUREL, Catherine ROBERT-ROUGON, Georges PAUL

Absents : 3 : Camille LEMESLE, Emmanuelle CHAPPEY, Alain MICHEL

Secrétaire de séance : Catherine ROBERT-ROUGON

Mme le Maire demande aux conseillers municipaux si d'éventuelles remarques ou corrections sont à apporter au compte rendu de la dernière séance du conseil municipal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu tel qu'il a été rédigé. Mme le Maire les remercie et ouvre la séance.

1-Projet d'école

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que depuis Juin 2007 les 2 communes de Piégut et Venterol réfléchissent en commun au projet d'une école commune.

Mme le Maire rappelle au conseil municipal le courrier de la Chambre d'Agriculture en date du 6 septembre 2012 et le courrier du 14 septembre 2012 de la DDT donnant leurs avis sur ce projet, et le compte rendu de la réunion du 17 octobre 2012 à Venterol, en présence de Mr Montoya de la DDT.

Elle demande au conseil municipal de se prononcer pour le passage ou non de ce dossier en commission des sites et sur l'implication ou non de la commune de Piégut dans ce projet, sachant que le coût risque d'être très important, que les taux de subventions ont fortement diminué ces dernières années, et qu'il est difficile actuellement d'emprunter.

Après avoir examiné ces différents éléments et après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 5 voix pour et 1 abstention, d'abandonner le projet de future école commune avec Venterol.

2-Organisation de la rentrée de septembre 2013

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle doit se rendre vendredi 25 janvier à une réunion d'information à l'inspection académique sur le nouveau rythme scolaire.

Actuellement rien n'est déterminé, si ce n'est que $\frac{3}{4}$ d'heure par jour sont à la charge de la commune de 15h45 à 16h30, sans savoir quel type de personnel doit être recruté pour ce laps de temps, avec quelle compétence...

Les communes s'engageant à mettre en route la semaine à 4jours $\frac{1}{2}$ à partir de septembre 2013 peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat uniquement pour l'année scolaire 2013/2014. Mme le Maire demande au conseil municipal de décider si la commune décide de mettre en place ce nouveau rythme scolaire en septembre 2013.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas mettre en place la semaine des 4jours ½ en septembre 2013 et d'attendre que celle -ci devienne obligatoire et surtout d'en savoir plus à ce sujet.

3-Réflexions sur le prochain budget

Mme le maire demande au conseil municipal de réfléchir aux différentes pistes possibles pour l'élaboration du prochain budget et notamment pour sa partie investissement.

Différents points sont abordés :

- création d'un hangar communal : du matériel neuf a été acheté, il serait bon qu'il soit entreposé à l'abri dans un hangar communal. Des devis vont être demandés pour entamer la mis en place de ce projet.
- achat d'une balayeuse et d'un désherbeur thermique portable : un devis a déjà été demandé et des subventions sont accordées, l'achat peut se faire en 2013
- voirie : la sortie du hameau des Forests, la rue menant à la cîme de Vières, le chemin des Barneauds, ont besoin d'être refaits
- table d'orientation : un devis a permis de demander des subventions qui sont toujours en attente de réponse
- lame de déneigement : la lame actuelle a besoin d'être remplacée, un devis de 10 000€HT a été fourni en mairie
- chemin de désenclavement des parcelles constructibles aux Auches : un devis sera demandé
- mur de la cîme de Vières : le devis a déjà été accepté sa réalisation est prévu pour printemps 2013
- réfection des menuiseries extérieures de la maison commune : l'entreprise n'ayant pas pu effectuer les travaux en 2012, la réfection est reportée en 2013
- 4 points lumineux aux Forests : le devis a déjà été accepté, la réalisation est prévu au plus tôt selon les possibilités météo, l'entreprise n'ayant pas pu intervenir avant l'hiver
- informatique à l'école : un devis a été établi et une demande de DETR est en attente de réponse
- actualisation du schéma directeur d'assainissement : un devis a déjà été fourni et des subventions ont été accordées.

La séance est levée à 23h.
Le Maire,
Mme OUVRIER-BUFFET

